

Revenu du domaine public pour 1906-07 (aucune vente de limites) 1,358,918.81

Augmentation de 1907 sur 1897. \$ 479,025.55 soit plus de 50 pour cent

Voyons maintenant ce qui a été promis et ce qui a été réalisé en ce qui a trait à l'augmentation du revenu.

Dans mon discours-programme, il a été question de la nécessité d'augmenter le revenu afin de donner plus d'encouragement à l'éducation, à la colonisation, et au développement de l'agriculture, de l'industrie forestière et minière.

En discutant la possibilité d'une telle augmentation, les trois principales sources de nos revenus, furent étudiées, notamment: les taxes et contributions directes, le domaine public, comprenant les terres, les mines et les pêcheries et les subsides fédéraux.

J'ai admis nettement dans mon discours qu'il ne saurait être question de rétablir les taxes directes de 1892 qui avaient été abolies antérieurement à l'élection de 1897, car cette année-là l'électorat s'était énergiquement déclaré opposé à l'action de ceux qui les avaient imposées.

Ce qui fut promis en fait de taxe directe fut que le gouvernement étudierait sérieusement la question de l'imposition d'une taxe sur les transactions de terre, ce qui avait donné d'excellents résultats en d'autres pays.

Cette proposition a été faite, et tandis que cette proposition à la province un revenu d'environ \$38,000, personne ne l'a prise sérieusement parce que ce sont des personnes qui ont les ressources nécessaires pour jouer à la bourse qui y contribuent.

Revenu du domaine national

Il était raisonnable de compter sur une augmentation considérable du revenu provenant du domaine national, au moyen d'une prudente administration de nos ressources et à leur développement progressif.

J'ai eu l'honneur dans mon discours-programme de faire un certain nombre de suggestions qui me sont venues dans le temps et analogues à certaines promesses faites aux électeurs; il me fait plaisir de les rappeler, afin que l'on puisse établir une comparaison entre les promesses et les faits. J'avais déclaré que nos réserves forestières ne seraient plus louées à l'avenir qu'en raison des besoins du commerce et de l'industrie.

Depuis juin 1906, il n'a pas été loué un seul mille de réserves, et l'excédent des recettes sur les dépenses a été mieux que maintenu sans le revenu additionnel de la somme de \$200,000 à \$300,000 qui pendant plusieurs années par le passé était retirée de la vente annuelle des baux de locations de terres forestières. Les électeurs furent prévenus dans le même discours-programme qu'il était temps de tirer des revenus des ressources naturelles de notre pays telles que les chutes d'eau.

Après que les électeurs nous eurent accordé leur confiance, nous nous sommes empressés de faire établir la valeur de nos principales chutes d'eau, et nous avons offert de les louer aux enchères publiques. Une autre question relative à l'exploitation du domaine public qui attira dès avril 1905, notre attention, fut la division du département qui avait charge du contrôle du domaine national. Le problème fut résolu le 1er du mois de juillet suivant.

On constata qu'il était possible d'augmenter le revenu de la province en obtenant un subside plus considérable du gouvernement fédéral. Cette question était discutée depuis plusieurs années, mais aucun effort ne fut épargné par notre gouvernement et les représentants des autres provinces qui ravallèrent en harmonie avec nous en cette occasion, pour assurer le succès de cette entreprise et le revenu annuel de la province fut augmenté d'environ \$600,000.

Il faut remarquer que le montant de cette augmentation du subside n'a pas été payé durant la dernière année fiscale.

Si elle avait figuré dans les comp-